

# Plan directeur CRTU Bienne - Seeland de 2<sup>e</sup> génération

## Avec le projet d'agglomération Bienne/Lyss intégré

### Carte

Prise de décision 2016

#### Remarques d'approbation

Remarques signés voir version allemande

Procédure de participation avril - mai 2015

Examen préalable du 31 mars 2016

Décision rendue par l'Assemblée des membres de la région d'aménagement seeland.biel/bienne

Le 7 décembre 2016

Président: Max Wolf

Directeur: Thomas Berz

L'exacritude de ces indications est attestée par:

Bienne, le 8 décembre 2016, le directeur: Thomas Berz

Approuvé par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du Canton de Berne le:

Décembre 2016

Echelle: 1:35'000

Format: 90 x 126

BHP RAUMPLAN

Strassenstrasse 10, 3000 Bern, Suisse  
 Tel: +41 78 251 11 11, Fax: +41 78 251 11 12  
 Email: info@raumplan.ch, www.raumplan.ch

HAAG HAENDLE GmbH

Raumplanung Städtebau  
 Reichenberger-Strasse 5, 2505 Biel

### Légende

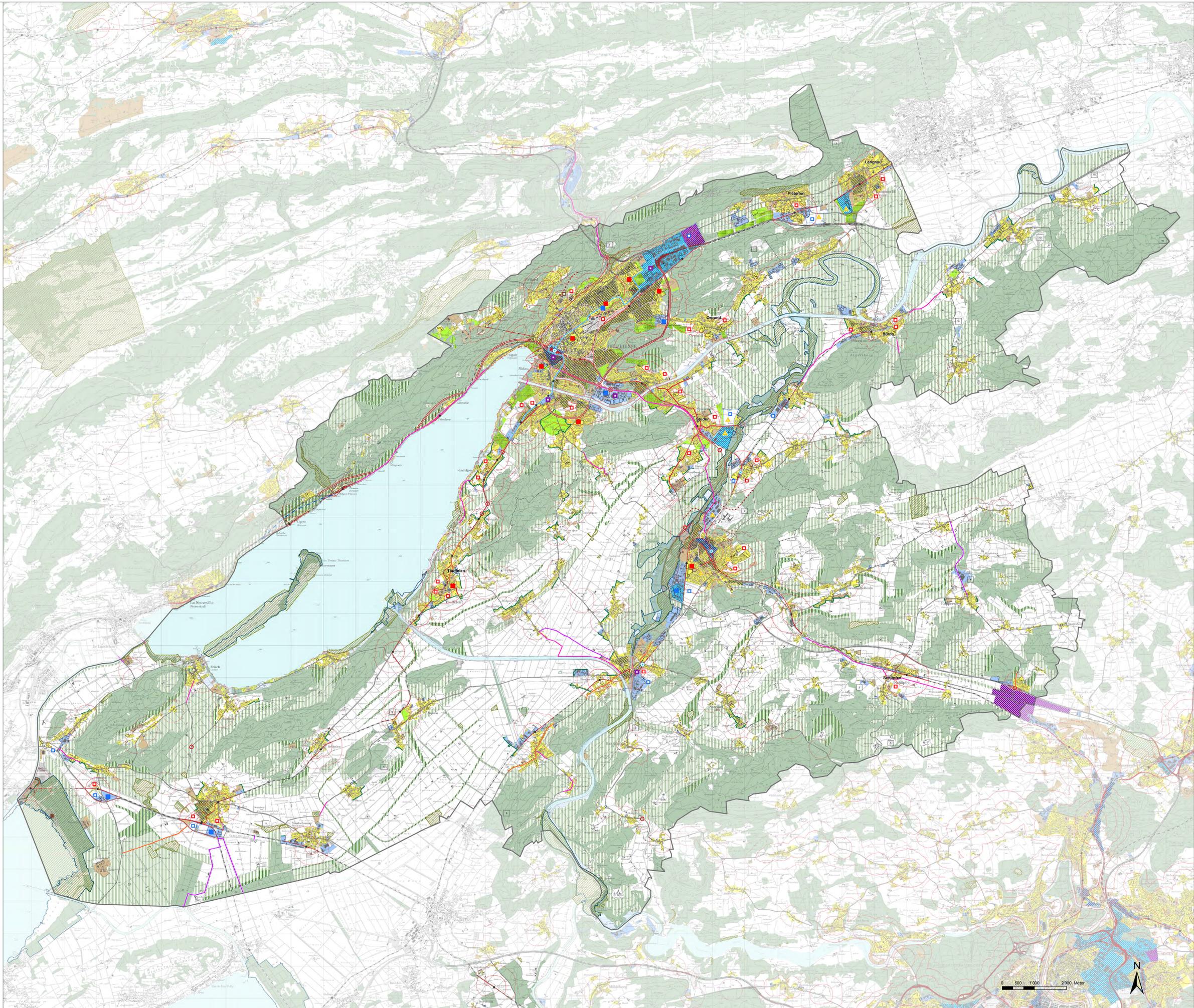
Périmètre		1	2	3	4
[Ligne noire]	Périmètre du plan directeur CRTU Bienne - Seeland				
[Ligne pointillée]	Périmètre de l'agglomération Bienne/Lyss selon OFS				
Habitation					
[Carré rouge]	Pôle d'habitation régionale				A 2
Travail					
[Carré bleu]	Pôles de développement cantonaux, travail				A 3
[Carré orange]	Pôles de développement cantonaux, services				A 3
[Carré vert]	Pôles de développement cantonaux, zone stratégique travail				A 3
[Carré violet]	Pôle d'activité d'importance régionale				A 3
[Carré rose]	Emplacement PIF (projet générant un trafic important)				B 10
Urbanisation					
[Carré blanc]	Pôle régional (Centre 4e catégorie)				A 5
[Carré orange]	Zones à bâtir en vigueur: Habitat/Affectation mixte				
[Carré bleu]	Zones à bâtir en vigueur: travail				
[Carré vert]	Zones à bâtir en vigueur: spécial				
[Carré rose]	Zones à bâtir en vigueur: réserves > 2 ha				
[Carré orange]	Secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti, habitat				A 4
[Carré orange]	Secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti, habitat option à long terme				A 4
[Carré orange]	Secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti, activités				A 4
[Carré orange]	Secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti, activités option à long terme				A 4
[Carré orange]	Secteurs prioritaires pour l'extension du milieu bâti, affectation d'utilité publique				A 4
[Carré orange]	Secteur densification du milieu bâti				A 8
[Carré orange]	Limite à l'urbanisation d'importance supracantonale				A 9
Nature, paysage et détente					
[Carré vert]	Forêts				C 8
[Carré bleu]	Lacs et cours d'eau				C 2, C 3
[Carré vert]	Paysage à protéger A				C 5
[Carré vert]	Paysage à protéger B				C 5
[Carré vert]	Espaces verts structurants				C 4
[Carré vert]	Zones prioritaires pour la détente et les loisirs				C 1
[Carré vert]	Plans de protection des rives LRLR				
[Carré vert]	Camping (conflit avec protection de la nature)				C 1
Nature, paysage et détente (information)					
[Carré vert]	Réserves naturelles				
[Carré vert]	Zones alluviales				
Infrastructure TP					
[Ligne noire]	Ligne ferroviaire avec stations				
[Ligne noire]	Funiculaire avec stations				
[Ligne orange]	Projet cantonal de ligne ferroviaire et station				B 2, B 3
[Ligne orange]	Projet régional de ligne ferroviaire et station				B 2, B 3
[Ligne orange]	Projet cantonal de ligne tram et station				B 2, B 3
[Ligne orange]	Nouveaux transports publics				B 3, B 3/B
Offre TP					
[Carré orange]	TP: Niveau de qualité de desserte D selon plan directeur cantonal				
[Carré orange]	TP: Niveau de qualité de desserte E: F selon plan directeur cantonal				
[Carré orange]	Projet régional d'offre TP				B 4
[Carré orange]	Secteur nécessitant une amélioration de la desserte par les TP				B 4
Routes					
[Ligne orange]	Route nationale, raccordement				
[Ligne orange]	Route cantonale A - C				
[Ligne orange]	Routes communales importantes				
[Ligne orange]	Projet de route, Confédération/Canton				B 6, B 7
[Ligne orange]	Projet de route régional, raccordement à une route nationale/cantonale				B 7
[Ligne orange]	Secteur avec besoin d'agir, route				B 7
[Ligne orange]	Mesures sur des routes cantonales				B 7
Mobilité douce					
[Ligne orange]	Secteur avec besoin d'agir				B 7, B 11
[Ligne orange]	Projet régional pour le trafic cycliste				B 11

1) Situation initiale 2) Consigne cantonale 3) Contenu régional 4) Feuille de mesure

Etat de coordination voir feuilles de mesure

#### Extraction de matériaux, décharges (information)

[Carré orange] Site d'extraction et de décharge selon le plan directeur extraction de matériaux, décharges, transports



0 500 1'000 2'000 Mètres

